L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 DECEMBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré la chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60, les libraires, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $100. Ces abonnemens se paient à l'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un car ré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, les articles signés par des particuliers, les annonces de bénéfices, etc., devront payer comme des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui doivent paraître par intervalles, $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

LES ANNONCES de candidats à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE

Le paquebot régulier SULTANA sera dans ce port ce matin et prêt à recevoir du fret pour Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney et Natchez, et tous les ports intermédiaires; partira dimanche matin 10 du courant à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue du Canal ou à
L. V. HUBBARD & Co., 93 Tchoupitoulas
6 déc

POUR ST.-MARTINVILLE (Attakapas)—Le steamboat bien connu PATRICK HENRY, capt R. J. Dorsey, partira samedi 9 du courant à 10 heures A. M. Pour plus d'information s'adresser à
P. J. FAVY & Co. 13, rue Conti

POUR ST.-LOUIS—Le steamer HIGHLANDER, capt. Alex. Brotts, partira samedi 9 du courant à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN K. SHAW & Co., Agents, 24 Poydras

Le MISSOURI-MAIL, capt. Littleton, fera à l'avenir ses voyages à Donaldsonville deux fois par semaine seulement, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis à 10 heures A. M. et au retour partira de Donaldsonville tous les mercredis et samedis à 7 heures A. M.

Le propriétaire ayant éprouvé des difficultés à décharger et à prendre du fret par le mauvais temps, et à faire trois voyages par semaine, a préféré, pour la convenance des passagers, changer ses voyages de manière à n'avoir à marcher que pendant le jour.

Ayant été fortement encouragé par les habitans, ce bateau fera constamment les voyages ci-dessus, quel qu'on en puisse dire.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRAUD & LANDRY.
7 déc

POUR LA COTE DONALDSONVILLE et Lafourche—Le beau steamer à passagers MUSIC, capitaine W. C. Wilson, partira tous les samedis matin à 10 heures et au retour partira de Donaldsonville tous les mercredis matin à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LAFOREST & SQUIRES,
28, Vieille Levée
6 déc

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et tous les ports intermédiaires—Le steamer QUEEN OF THE WEST, capitaine S. Brickell, partira samedi, 9 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras

NOUVEL ARRANGEMENT.

La malle des Etats-Unis, steamer J. DUPRE, pour Madisonville, Louisburg et Mandeville, recevra du fret au bassin du nouveau canal. Il y a une barge pour le recevoir. La barge à passagers partira de la barrière du péage (toll gate) à 8 heures A. M. les lundi, mercredi et vendredi. Passage: DEUX DIMES (20 cents), et retour vers les jours suivans à l'arrivée du bateau. Cet arrangement aura lieu jusqu'à nouvel ordre.
WILLIAMS, WHITMAN & Co. Agens.
20 nov 31, rue du Camp

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant été réparé et mis à neuf, reprendra ses voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. et quittera la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront s'embarquer à bord du Fame d'être ponctuels à l'heure du départ, ainsi que les négocians qui auront du fret à expédier de se faire un devoir d'envoyer avant l'heure du départ.

Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitans et les négocians continueront leur patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour.

Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, ou à
JACQUES LAROSE, Agent,
Vieille Levée, No 71.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Larose la moitié du bateau à vapeur Fame, prévient le public et ses amis qu'ils continueront à voyager comme par le passé. Ils espèrent mériter le patronage des habitans, par l'attention qu'ils porteront pour les aider ou le fret qu'on voudra bien leur transmettre.
1 oct

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thos. Clark, partira pour Bayou Sara et Tunica, tous les dimanches matin, à 10 heures—au retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars de Woodville. Ce bateau tient place la Leda.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour la famille. La capacité pour prendre du fret à bord de ce bateau est telle que tous les planteurs riverains peuvent avoir toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. BONNER, 11, St. Charles
1 nov

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT,

Paquebot hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemine, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.

Le capitaine Hart a pris des arrangemens avec le gouvernement pour le transport de la malle le dimanche, le beau steamer à double machine BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les samedis à midi, et fera son retour à la Nouvelle-Orléans le lendemain matin de bonne heure.

Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY, 88 Gravier
20 nov

PORTS DU GOLFE.

POUR GALVESTON & LABACA—Le brick ROVER, capitaine Falvel ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
MEHLE, SEYLLE & Co,
45, Vieille Levée.
8 déc

POUR LA HAVANE.—Le brick H. B. REET capt J. B. McConnell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la Place d'Armes ou à
REYNAUD & FALLON,
34, Tchoupitoulas.

POUR VERA-CRUZ—Le navire NEW-YORK, capt. Hickling, partira immédiatement. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à bord ou à
SCHMIDT & Co 59 Bienville
4 déc

POUR LA HAVANE—Le brick EMPRESARIO capt. Collins, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOSEPH FRATS, 27 Toulouse

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le navire MISSISSIPPI, capt. C. Hillard, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
HULLIN & WOODRUFF, 69 Camp
5 déc

POUR NEW-YORK—Le navire SHAKSPEARE, capt. Hilen Miner, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
HULLIN & WOODRUFF, 69 Camp
1 déc

POUR NEW-YORK—Le navire JOHN MINTURN, capt. D. Stark, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à J. W. STANTON & Co,
encoignure Magasins et Lafayette
30 nov

POUR NEW YORK—Le navire UNION, capitaine J. G. Russell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à FOSDICK & BROTH. 74 Camp

POUR NEW YORK—Le navire ALERT, capitaine J. C. Myers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & BROTH, 74 Camp
1 nov

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capitaine John L. Rogers, partira sous peu, succédera au Vermont, et partira le 15 nov. Pour fret ou passage, s'adresser à HARROD, DARLING & co,

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navires		capitaine
Navire Kentucky,		capitaine Rogers.
"	Diana,	Freeman.
"	Tennessee,	Wise.
Barque	Bashaw,	Howes.
"	Sultan,	Burwell.
"	Natchez,	Lindsey.
"	Southerner	Hawley.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagemens pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et sont très attentionnés pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.

Les consignataires sollicitent respectueusement le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING, rue de la Commune
15 nov

RIZ—30 tierçons et 16 tierçons à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,

HUILE de Lin—15 barils à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras.

GRAISSE—30 barils prime, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras.

BACON—30 boucauts épaules, 20 dito plats côtés, du bacon jambons, le tout en une, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMEN,
44 Poydras
30 nov

CERISES à l'Eau-de-Vie—104 caisses à vendre en débarquement du Bostonian par
LOISON & SILVESTRE,
No. 34 rue de Chartres.

[illegible]—à balles Cingola, en débarquement du navire Coquimbo, à vendre par
TUFTS & HOBART, 29 Gravier

BEURRE [illegible]—120 caisses en débarquement du navire Palmyra, à vendre par
TUFTS & HOBART, 29 Gravier

PORTER ET ALE—[illegible] en débarquement du navire Glasgow, à vendre par
TUFTS & HOBART, 29 Gravier
30 nov

[illegible] Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire Français et fin voilier, bien connu LOUIS XIV capt. Jugé, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
F. OXNARD Jr., 87, Bourbon.
5 déc—1m

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin voilier FRANCIS DEPAU, capitaine Pegoy, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
T. & S. TOBY & BOGERT,
70 Camp
5 déc

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ANDELLE, cap. Gamein, partira pour le port ci-dessus le 20 décembre. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD EIMER & Co,
21, Bienville.
4d

POUR LE HAVRE—Le navire ELIZABETH BRUCE capitaine Day, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
LEVI H GALE, 93 Commune.
23 nov

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin voilier NORTH CAROLINA, capitaine Diamond, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
T & S TOBY & BOGERT,
70, Camp
23 nov

POUR LE HAVRE—Le beau navire WALPOLE, capitaine Thomas, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.
22 nov

POUR LE HAVRE—Le navire ELLEN BROOK, Capt. Crowell partira sous peu. Pour fret de 260 balles coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.
18 nov

POUR LE HAVRE—Paquebot régulier pour succéder au Columbia—Le navire bien connu TAGLIONI, capitaine George L. Rogers, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements pour la chambre, le second et l'entrepont, s'adresser à bord vis à vis le poteau 10 première municipalité, ou à
LEVI H. GALE.
93 Commune
10 nov

POUR BORDEAUX—Passage seulement—La barque fine voilière ST ANDREW, capt Rich, ayant toute sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune
1 déc

POUR BORDEAUX—Le navire FASSIA, capt J. Cayol, ayant une partie de son chargement engagée, partira promptement pour le susdit port. Pour fret et passage s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la rue de l'Hopital, ou à
Vor ROUMAGE, 87 rue St Louis
29 nov—3

POUR LIVERPOOL—Le navire ROSCOE, capitaine Moses D. Richer, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commune
1 déc

POUR LIVERPOOL—Le navire JAS. A. SHEPHERD, capt. Boutelle, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans, ou à
LEVI H. GALE,
93 Commune
25 nov

POUR LIVERPOOL—passage seulement—Le navire TACITUS, capt. Cheever, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune
28 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire HOWARD, capitaine Hill, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, ou à
LEVI H. GALE,
93, Commune.
25 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire RHODE ISLAND, capt. Church, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTH. 74. Camp.
24 nov

POUR LIVERPOOL—Le navire FRANKLIN, capitaine Thomas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY & co
13 oct

A VENDRE—Une goélette doublée en cuivre, du port de 110 tonneaux, fine voilière et en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras
6 déc

ON demande un navire pour prendre chargement pour New York. Il sera expédié immédiatement, s'adresser à
FOSDICK & BROTHER, 74 Camp
5 déc

POUR FRET OU CHARTE—La barque brémoise LEONTINE, capitaine Wilting, d'environ 330 balles, ou fret sur le nord de l'Europe serait préféré. S'adresser à
SCHMIDT & Co.
54, Bienville.
14 nov

POUR FRET OU CHARTE—Le navire fin voilier brémois doublé et chevillé en cuivre COLUMBUS, capitaine Meyer, du port de 1400 balles, ou fret sur le nord de l'Europe serait préféré. S'adresser à
SCHMIDT & Co.

ON a besoin d'un navire pour prendre son chargement pour New York, de la ligne des paquebots s'adresser à
FOSDICK & BROTH. 74 Camp
31 oct

POUR FRET OU CHARTE—Le beau brick danois MARGARETHA, capt J. J. Mora. S'adresser à
Wm PREHN & Co.
60, Douane
14 nov

POUR FRET OU CHARTE—Le brick danois fin voilier COLIBRI capitaine A. McChristopher-son. Pour les conditions, s'adresser à
W. PREHN & Co., 66, Douane
23 nov

POUR FRET OU CHARTE—Le beau navire RHODE ISLAND, capitaine Church, de 1,600 balles. Un fret sur Liverpool serait préféré. Pour conditions, s'adresser à
FOSDICK & BROTH. 74 Camp

A LOUER—Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue Notre Dame [illegible]
PETERS & MILLARD,
34 Vieille Levée

A LOUER—Cette belle et vaste MAISON en briques à quatre étages, rue Royale No. 3[illegible], entre les rues St Philippe et Ursulines. Il y a une bonne cour et une remise et toute commodité pour une grande famille. S'adresser à la porte côté chez le consul espagnol.

A LOUER—Deux maisons neuves et bien convenables, deux étages, situées à l'encoignure des rues St. John et Gravier, possession de suite donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
E. & E DAVIS, 100, rue du Camp
10 nov

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DU CANAL.

Bureau de Circulation
Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1843.

LES actionnaires de la BANQUE DU CANAL sont prévenus qu'une assemblée générale est convoquée pour vendredi, 8 décembre courant, à midi, au local de la Banque pour y prendre connaissance de certaines affaires.
2 déc—3, 4 et 7 P. A. ROST, Président

UNIVERSITE DE ST. LOUIS.

LE REV. P. VANDEVELDE, attaché à l'Université de St. Louis, quittera la Nouvelle-Orléans pour St. Louis le 1er décembre, et se chargera de ceux qu'on voudra lui confier. S'adresser à l'Evêché, ou à M. l'Abbé Jamey, ou à l'agent, M. P. Huchet Kernion, rue Royale No ...
16 nov—12 3[illegible]

Leçons de Français, d'Anglais et de Mathématiques.

F. J. GOLÉ, ancien professeur de l'Académie de Paris, et dernièrement du collège de Ste. Marie, Mo., offre ses services aux écoles et aux familles de la Nouvelle Orléans. Il donne en ville et chez lui des cours de français, d'anglais, de latin et de grec, de mathématiques, de botanique et de géographie, et des leçons de tenue des livres.
Rue Bourgogne, No. 271. 9 nov—30

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX.

(Ancienne maison de Mme Leiris.)

PENSIONNAT EXTERNAT.

Rue des Remparts, encoignure Bienville.

L'INSTRUCTION générale, en Anglais et en Français, comprend toutes les branches d'études qui doivent concourir à une éducation complète.

L'histoire et la littérature, le calcul et les élémens des sciences exactes sont présentés de manière à développer par degrés le jugement, l'imagination et le goût. Parmi les arts d'agrément, la musique tient toujours le premier rang; et dans cette étude, comme dans toute autre, l'enseignement des professeurs est secondé par la régularité obligée du travail des élèves. Une dame, d'un talent éprouvé, est récemment arrivée de Paris, pour compléter le personnel de l'enseignement musical. Les examens de musique auront lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le 1er samedi de chaque mois (six heures P. M.) Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

M. A. Desrayaux donne en ville, le matin avant neuf heures et le soir après quatre heures, des leçons de FRANÇAIS, d'HISTOIRE, LITTERATURE, ELEMENS DE MATHEMATIQUES, PHISIQUE et ASTRONOMIE s'adresser à l'institution. 30 oct—30

ECOLE DE MUSIQUE ELEMENTAIRE

Dirigée par
MADAME BOYER ET M. VARNEY.

PAR la méthode d'enseignement simultané, les jeunes élèves apprennent rapidement les premiers principes de la musique, les élémens du chant et le solfège. Ils sont promptement en état d'exécuter des chœurs et des morceaux d'ensemble.

Un cours élémentaire pour les enfans et un cours du collège pour les élèves plus avancés auront lieu trois fois par semaine, de 4 heures 1/2 à six heures du soir.

Conditions—$3 par mois.

Les cours ont lieu chez Made. G. Boyer, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. 16 oct—60

NOUVEAU PENSIONNAT EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigé par
MADE. DUHAMEL.

Rue de l'Esplanade, vis-à-vis celle des Remparts.

L'ETABLISSEMENT est prêt à recevoir des élèves. Toutes les branches qui complètent l'éducation d'une jeune personne y seront suivies dans la maison. Les arts d'agrément: la musique, le piano, la danse, le dessin, etc. seront démontrés par de bons professeurs. Les prix sont modérés. 7 oct—90

AVIS—Mr. J. C. POIRIER, membre de l'Université de France et ancien professeur aux collèges de Juilly, Oullins, Lyon, dont il a d'honorables certificats, étant arrivé depuis quelques mois à la Nouvelle-Orléans et se proposant d'y donner des leçons particulières, a l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser à l'un ou à l'autre de MM. les éditeurs de l'Abeille.
13 nov—1m J. C. POIRIER.

M. LOUIS SIRET, ancien censeur des études au collège JEFFERSON, est revenu de France à la Nouvelle Orléans, où il se propose de donner des leçons particulières. Il a l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser chez MM. Chauvin Delisle, rue de Chartres, No. 68.
11 août—3m L. SIRET.

Compagnie de Banque et de Gaz de la Nlle Orléans

Département du Gaz, 1er. novembre 1843.

AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er. janvier prochain, le prix du gaz sera réduit à six piastres les mille pieds cubes. E. W. WELLS,
1 nov—2m Secrétaire

Compagnie et Banque du Canal de la N. Orléans

Le 30 octobre 1843.

CETTE Institution ayant repris ses opérations de Banque sera à l'avenir ouverte tous les jours, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. et de 4 heures à 6 heures P. M.

Par ordre du Bureau.
N. N. WILKINSON, Caissier
31 oct

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLATRE DE PARIS, CRINS A PLATRER, BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES

Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD,
11 nov 47, Commune.

LE soussigné ayant reçu par les derniers arrivages de France et du Nord, un superbe assortiment d'articles d'hiver qu'il offre à vendre à très bas prix, engage ses habitués à venir visiter son magasin.
D. B. MACARTY,
21 nov—1 m 233 rue Bourbon

MARCHANDISES diverses—40 sacs café de la Havane, 86 de Rio, 80 boucauts jambons, plats côtés et épaules, 44 rouleaux cordes du Missouri, graisse en barils, en magasin et à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
8 nov 61, Tchoupitoulas

LE soussigné reçoit par le navire Charles Perkins, de Bordeaux:

Très bon Vin pour famille,
Montferrand,
St. Emilion,
St. Julien Médoc vieux,
Sauterne,
Haut Sauterne,
Bouchons demi longs fins,
Anisette superfine de Chambéry.

A vendre par NUMA LACOSTE,
[illegible] Royale, No 162 à côté de la Banque de l'Etat.

[illegible] OU CABRIOLET—On demande à acheter un cheval de cabriolet, bien dompté. On en donnera un bon prix. S'adresser au
1 déc— No. 181, Vieux Bassin

![Eagle ornament]

A. MOUTON,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Au Juge de la Paroisse d'Orléans.

ATTENDU la résignation de FELIX LABATUT, représentant de la paroisse d'Orléans, son siège étant devenu vacant, j'émets par le présent cet ordre informant qu'une élection aura lieu dans la paroisse susdite, aux lieux habituels d'élections le lundi, dix-huitième jour de décembre, pour suppléer à la vacance occasionnée comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection sera conduite conformément à la loi.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle Orléans, ce vingtième jour de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante trois et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique le soixante-huitième.

[L. S.]

A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
ROBERT CARTER NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat.
21 nov

QUARTIERS GENERAUX.

Nouvelle-Orléans le 20 novembre 1843.
ORDRES GENERAUX No. 2.

Conformément aux lois de l'Etat,

1o. Les régimens suivans de la première brigade de la milice de la Louisiane savoir:

Les 4e, 21, 42, 43, 44, 45, 46 et 47me, s'assembleront pour une inspection générale dans la plaine ... Ville de Lafayette, à midi, le mercredi 20 décembre prochain.

2o. Tous les officiers sont invités à être habillés en grand uniforme.

3o La Légion de la Louisiane, le bataillon Washington, et le régiment des volontaires de la Louisiane, s'assembleront à leur lieu habituel de rendez-vous pour une inspection générale le 21e. jour de décembre prochain.

Par ordre du commandant en chef.
JOHN S. ARMAND,
Adjud. et inspecteur général
21 nov

MUNICIPALITE No. 1.

TRESORERIE DU DEPARTEMENT DE LA POLICE.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère municipalité que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année expirant le 31 décembre 1843, commencera le 1er janvier 1844.
21 nov A. J. GUIROT, Trésorier.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

CONSEIL GENERAL.

Séance du 4 Novembre 1843.

Résolu que l'article 2 de l'ordonnance passée par le Conseil Général, relative à la taxe sur les marchands négocians et autres, soit amendé de telle sorte qu'il devra se lire ainsi:

"Que la société de commerce se composera de deux ou de plusieurs membres résidant, soit en ville ou autre part, chaque associé devra payer la taxe fixée dans l'article premier, au collecteur des taxes sur les marchands, etc., toute personne qui refusera de déclarer le nombre et les noms des membres de sa maison de commerce ou qui fera un faux rapport paiera une amende de cinquante piastres par chaque contravention, recouvrable par devant toute cour de juridiction compétente, moitié au profit du dénonciateur et moitié au profit de la Municipalité dans les limites de laquelle l'offense aura été commise.

(Signé) C. ROSELIUS, Président.
Approuvé le 23 Novembre 1843.
(Signé) WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 1.

Séance du 30 octobre 1843.

ATTENDU que d'énormes sommes sont dues sur propriétés à cette municipalité, par nombre de personnes qui négligent d'en payer les intérêts, conformément aux stipulations de la vente faite par la corporation suivant actes au rapport de Michel de Armas, not. pub. dans le courant de l'année 1810, et par lesquels les acquéreurs desdites propriétés se sont obligés de payer un intérêt de six pour cent sur le montant total de leurs ventes respectives; attendu que suivant les conditions desdits actes, tous acquéreurs ou propriétaires de terrains qui manqueraient au paiement de deux termes consécutifs desdits intérêts, devront, sur un simple ordre de Cour, être dépossédés de tous droits qu'ils auraient acquis aux dites propriétés et devront être responsables de tous intérêts arriérés; Et attendu enfin que nombre de ces propriétés sont passées des mains des acquéreurs primitifs en d'autres mains;—le comité de finances recommande qu'un délai raisonnable soit accordé à tous acquéreurs ou propriétaires qui auraient ainsi forfait aux stipulations de leur acte, et en même temps votre comité est d'opinion qu'en conséquence de cette forfaiture par les acquéreurs ou propriétaires, les intérêts échus et à payer représentent pour la ville le capital dû, et votre comité vous soumet les résolutions suivantes.

Résolu, qu'un délai de trente jours soit accordé à tous acquéreurs ou propriétaires de terrains vendus sous rentes, à seize pour cent sur rapport de Michel de Armas, not. pub. en 1810, et qui seront en retard de payer en raison du non paiement des intérêts, afin qu'ils aient à payer lesdits intérêts.

Qu'il soit du devoir du trésorier, que la municipalité No. 1, à l'expiration du dit terme, devra immédiatement faire les démarches nécessaires pour se faire mettre en possession de toutes propriétés dont les intérêts n'auront pas été payés.

Résolu que le Maire soit et demeure autorisé à faire publier le préambule et les résolutions qui précèdent, dans deux des gazettes de cette municipalité pendant l'espace de trente jours.

(Signé) JOS. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 4 novembre 1843.
(Signé) WM. FRERET, Maire.
11 nov—30

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans

25 novembre 1843

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, qu'une élection annuelle des directeurs sera tenue au local de la banque, le ... lundi 11 décembre prochain entre ... heures A. M. et ... P. M.
Par ordre S. N. WILKINSON,
25 nov—3 Caissier

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LE prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $6 40 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera demain, 4 décembre courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 1r. décembre 1843.

TAXES.

AVIS est donné aux contribuables de la paroisse d'Orléans qui doivent des taxes d'Etat et de paroisse sur propriétés foncières et esclaves, d'avoir à les payer dans les dix jours de cette date, au bureau des collecteurs, maison de l'Etat, pour éviter les poursuites judiciaires.
29 nov—10

SUR l'examen des différentes propositions pour les avis publics à nous faites conformément à l'acte du 10 mars 1843, nous avons trouvé que l'offre de M. J. Bayon, pour les lois, au prix de deux piastres par cent mots dans chaque langue, était la plus basse, et elle a été en conséquence acceptée, en date de ce jour, conformément à la loi précitée.
Nouvelle-Orléans, le 2 décembre 1843
WILLIAM DEBUYS, Trésorier d'Etat.
ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.
4 déc.

HOTEL DES ETRANGERS ET DES HABITANS,

RUE DE CHARTRES, No. 145,
Entre les rues St. Louis et Toulouse.

MLLE ROSE ARPABIE informe le public et ses amis qu'elle a de bonnes chambres et salons garnis ou non garnis, pour messieurs avec ou sans famille à des prix très raisonnables. Les personnes qui désireront recevoir leurs repas chez elles, pourront être servies suivant leurs désirs, à des prix très modérés. 4 déc—6

VICTOR HEBERT de retour de France par le navire Louis XIV, prévient ses amis et le public en général qu'il a apporté avec lui un grand assortiment de nouveautés tant en librairie qu'en objets de fantaisie. Livres et objets pour étrennes, papier de fantaisie, Œuvres de C. Delavigne un grand vol., mémoires d'un sexténaire, enfants peints par eux-mêmes, Imitation de Jésus Christ un grand vol., Voltaire, œuvres complètes, Florian, fables, éditions illustrées. Don Quichotte, Buffon, Histoire de France, do, Langlois, dictionnaire de géographie, Robinson Crusoé édition illustrée, Buffon et Lacepède, do, Thiers, révolution, do, Rousseau, œuvres, do, Cousin, philosophie, do. Malte Brun, Géographie do. Héloïse et Abeilard do, Diable Boiteux do, Napoléon Las Cases, dictionnaire, Geoffroy St Hilaire, Flore des jardiniers, do Pomone française, Molière, œuvres, édition illustrée, Paul et Virginie do, Napoléon en Egypte do, Guérin, marine française do, Télémaque do, Mille et une Nuits do, Miroir comique do, A. Tastu, éducation maternelle do, Las Casas, mémorial de Ste. Hélène do, Norvins, histoire de Napoléon do, Laurent de l'Ardèche, le même do. animaux peints par eux-mêmes do, enfans do, Français do do, Anglais do, Maudocq, mémoires, Nouvelles, Michelet, œuvres, Lamennais, Grammaire nationale, exercices, Bagron, codes français expliqués Toullier do, Cormenin, livre des orateurs, l'orateur de Roosmalen, biographie universelle, Bacqua, codes de la législation française, dictionnaire de l'Académie Française, avec supplément, 3 vols, in 4o., collection des classiques latin français, collection des classiques, Charpentier et Lefèvre, France maritime, dictionnaire du commerce et des marchandises, œuvres de Robespierre, 3 vols, Magasin pittoresque 4 vols, Maison rustique, 4 vols, J. B. Say, cours d'économie politique, moralistes français, livres pour enfans, en français, livres élémentaires en anglais en français, livres latins, grecs, espagnols, italiens, collection de Manuels-Roret, collection des ouvrages de Sadler, livres classiques, livres de prières, reliures ordinaires, livres de prières, velours avec fermoirs, Almanachs pour 1844, assortiment de plumes métalliques et d'oie, portefeuilles de poches et d'échéances et ministres, assortiment de romans nouveaux, registres français et américains, boîtes et instrumens de mathématiques, globes célestes et terrestres, encre de toutes couleurs, Baron d'Alvimar, Recueil et Réfutations, 1 vol.; A. Dumas, Georges, 3 vols.; M. Perrin, Mémoires d'une Lorette, 4 vols; V. Houssaye, Mariez vous, 2 vols; Bristet, Cabinet de lecture, 3 vols.; J. Lacroix, L'alcove, 2 vols. P. de Kock, L'amoureux transi, 4 do; F. Soulié, Suite du Banquier, 3 do, le Port de Creteil, nouvel ouvrage, 2 do; E. Corbière, Pelaio, 2 do; d'Aubigné, Histoire de la réformation, 3 do; Toreno, Révolution de Espagne, 3 do; Histoire de la franc maçonnerie, 1 do grand in 8o., Paul de Kock, La Grande Ville, le Tome, 2 éditions illustrées, 1 do, Fables illustrées, 2 do; Garnier-Pagès, dictionnaire politique, 1 fort volume grand in 8o; Weiss, Biographie universelle, 6 vols, grand in 8o; Capefigue, l'Europe pendant la révolution, 4 vols; collection complète des ouvrages de Charpentier, édition Lefèbvre, etc., caricatures nouvelles, chemin de la postérité. Livres pour étrennes et pour prix, pour enfans, choix de beaux livres de prières en velours et fermoirs or et argent, pupitres et papeteries, album velours et ordinaires. Rue de Chartres, No. 147, entre Toulouse et St. Louis.
30 nov—6

AVIS AUX DAMES.

RUE ROYALE, 198, à la fabrique et magasin de CHAUSSURES, on trouvera un assortiment pour la saison, tels que bottines variées en couleur, souliers lacés décolletés, fourrés, brodequins de femmes, fillettes et d'enfants, et à des prix modérés.

Un assez grand nombre de bottines noires et en couleur, n'étant pas bien fraîches, qui cependant feront une bonne durée, seront vendues à bas prix selon la qualité; aussi, des souliers français de 6 escalins à $1 la paire

AVIS POUR LES PETITS GARÇONS,

Les jolis petits brodequins en peau vernis, fait ici, seront vendus à 2 escalins au-dessous du prix d'autrefois, ceux de 2 piastres la paire se vendront 14 escalins, et ceux de $1 50 se vendront $1, ainsi de suite les grandeurs au-dessus.
28 nov 198, rue Royale

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leurs récoltes.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances libérales à ceux qui le désireront.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, moulins de fer et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville.
20 nov J. U. LAVILLEBEUVRE.

AVIS.

Vente au prix coûtant, pour du comptant.

LE soussigné a en mains un grand assortiment de livres blancs de toutes dimensions et descriptions et des meilleures qualités, ainsi qu'un assortiment complet de fournitures de bureau.

Il a aussi un grand assortiment de livres divers, parmi lesquels se trouvent des ouvrages anciens très rares et de valeur.

Si tous les articles ci-dessus ne sont pas vendus à l'encan d'ici au 12 du courant, ils seront offerts à l'encan ledit jour et les jours suivans.
WM. McKEAN,
Encoignure Camp et Commune.

N. B. Livres de médecine, classiques, de loi, et scientifiques, à vendre à des prix réduits. 1 déc—

LES soussignés reçoivent par le navire Asia, capitaine Sears, de Marseille, et offrent à vendre, 10 caisses chapelets d'huile, contenant chacun 100 gommes, qualité garantie de Masse de Carrare.
1 nov S. UTIN, GALLY & Co., 56, Royale

CHANGE sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par
20 sept NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

CHANGE ET DOUBLONS.

CHANGE sur Pittsburg (Va) $500 à courte vue, à vendre par PRICE & FROST,
17 nov 90 Poydras

CHANGE sur la Havane, à vendre par JOSEPH FRATS,
17 nov 27, Toulouse

CHANGE sur New-York, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF,
14 nov 69 Camp.

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par JOSEPH FRATS,
1 nov 27 Toulouse

CHANGE SUR PARIS—Une traite de fr. 1,600 à trente jours de vue, à vendre par
26 oct MEHLE, SEYLLE & co, 45 Vieille Levée

DOUBLONS espagnols, à vendre par
17 nov JOSEPH FRATS, 27, Toulouse

DOUBLONS espagnols, à vendre par JOSEPH FRATS,
26 oct 27, Toulouse

OR AMERICAIN en sommes, à la convenance des acheteurs, à vendre par
18 nov J. ALBERT, 22, rue St Louis.

AVANCES D'ARGENT.

DES AVANCES libérales comptant seront faites sur des consignations adressées à nos amis de Boston, New-York, Philadelphie ou Baltimore.
1 déc SHULTZ, HADDEN & LEACH, 20, Poydras.

DES avances libérales seront faites sur des consignations de coton, sucre et autres articles, à nos amis à New York. REYNAUD & FALLON,
2 déc 34, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de produits de toutes espèces adressées à nos amis de Boston et New-York.
HARROD, DARLING & Co.
23 nov 49, Commune

AVANCES—Les soussignés feront des avances libérales comptant sur des consignations de sucre, coton et autres produits, adressées à leurs correspondants de New York. PETERS & MILLARD,
23 nov 34 Vieille Levée

DES avances comptant seront faites sur des consignations de sucre, café, etc. etc., adressées à A. et R. Buchanan, Louisville (Ky) ou à Agnew et Buchanan, St. Louis. GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
22 nov 81, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant, seront faites sur des consignations de produits adressées à MM. Howes, Godfrey et Robinson de New York, ou à Joseph Greeley de Boston.
20 nov PRICE & FROST, 90, Poydras,

DES avances seront faites sur des consignations de produits de l'Ouest et du Sud adressées à nos amis de New York, Philadelphie, Boston et Baltimore.
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
11 oct 44 Poydras

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné fera des avances en argent sur les consignations de sucre à son adresse.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
21 oct 149, Commune.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de produits adressées à nos amis de New York, Charleston, Savannah et Mobile.
13 nov FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

A VENDRE au débarquement des navires Créole et Bostonian, de Bordeaux,

100 barriques vin rouge, 104 caisses cerises à l'eau de vie, 10 caisses prunes sèches en carton, 34 caisses vermicelle et macaroni, en boîtes de 16 livres, de Garros frères.

Et au débarquement du Tioga de Marseilles, 10 caisses savon veine bleu.

En magasin: 300 caisses vins fins, bouteilles et 1/2 bouteilles, 93 caisses absynthe suisse, 47 caisses vin blanc, bouteilles et 1/2 bouteilles, 20 caisses liqueurs assorties, 6 caisses vin muscat, 10 caisses chinois.
24 nov LOISON & SILVESTRE, 46, rue de Chartres.

BEURRE de Goshen—34 barillets en débarquement du navire Orléans, à vendre par
21 nov TUFTS & HOBART, 29 Gravier

FARINE fraîche de Serrazin—66 caisses en débarquement du navire Orléans, à vendre par
21 nov TUFTS & HOBART, 29 Gravier

SAVON—400 caisses Winchester, No. 1 et 2, en débarquement du navire Shaw, à vendre par
21 nov TUFTS & HOBART, 29 Gravier

CAFE—150 sacs de Rio de qualité supérieure en débarquement du navr Herculean, à vendre par
E & E DAVIS, 100 Camp.

MARCHANDISES DIVERSES—2900 barils farine Ohio et St. Louis, 9 barriques lard assorti, 20 1/2 barils farine de Sarrazin, 100 rouleaux corde, 50 balles de... 80 barils bœuf prime, à l'inspection de Bossant, à vendre par
20 nov G. & R. BUCHANAN & Co. 82, Tchoupitoulas.

FLANELLE de Rogers—Quelques pièces, articles garantis, à vendre par
NORTH & BROTH.

LES soussignés reçoivent par le navire Oregon, capt. Glidden, attendu à chaque instant de Marseille et offrent à vendre,
300 caisses citrons de qualité supérieure.
20 nov BOUTIN, GALLY & Co, 56, rue Royale

FROMAGE de Parmesan, reçu directement de Gênes, et à vendre par LOREILHE & Co.
21 nov Encoignure Royale et Douane

MARASCHINO de Zara, garanti véritable et de qualité supérieure, à vendre par
LOREILHE & Co.
Encoignure Royale et Douane

MACARONI & VERMICELLE nouveau—100 caisses à vendre en débarquement, par
LOREILHE & Co.
20 nov Encoignure Royale et Douane

AIL—1500 tresses de bleu de la qualité de Messe de Carbone, en débarquement du navire Chelo, à vendre par
17 nov BOUTIN, GALLY & Co. 56, Royale

VIN rouge—Quarante barriques marque Palmer, en débarquement du navire Chilo venant de Bordeaux, à vendre par BOUTIN, GALLY, & Co.
... nov 56, Royale

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre,
14 tierçons de Cognac,
2 demi pipes do.
9 tierçons vin blanc, vieux Sauterne,
40 milliers bouchons surfins
17 nov BOUTIN, GALLY & Co. 56, Royale.

SAIN ou porc—4000 en magasin, à vendre à bas prix
JOSEPH FRATS,
27, Toulouse

REÇU par les derniers arrivages de France:
Mouchoirs Madras 7/4, brodés en blanc et en couleur,
Robes de bal, mousseline, brodées à fond garni,
Mousselines blanches, rayées et assorties,
Mousselines organdi, brodées en couleur, rayées, à carreaux, etc. etc.
Do Batiste d'écosse, à carreaux 6/4, à vendre par
14 nov F. PERRET, 56, Toulouse

VERITABLE absynthe suisse, 1ère qualité, vieux Kirsch, 1ère qualité, à vendre par
14 nov F. PERRET, 56 Toulouse

VIN de Madère vieux, diverses qualités, en demi, quart et bouteilles de pipe à vendre par F. PERRET,
14 nov 56, Toulouse

PORC—800 barils mess 100 M. O. 400 B. M. à l'inspection de Bossant à vendre par
16 nov HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

FARINE—300 barils Ohio en magasin, et à vendre par HEWITT, HERAN & Co.
16 nov 65 Camp

BACON—35 barriques plats côtés, 25 do enveloppes, à vendre par
16 nov HEWITT, HERAN & co, 65 Camp

BŒUF—100 barils, Cordes d'emballage, 300 rouleaux, Toile d'emballage, 300 pièces, Et un bon ieau de ficelle, à vendre par
16 nov—4 MAUNSEL WHITE & Co.

CHANDELLES—30 caisses chandelles, patente Stearine de la marque de Caleb Smith & co, en débarquement du navire St. Mary et à vendre par
14 nov E. & E. DAVIS, 100 Camp

BOTTES & SOULIERS—138 cais en débarquement du navire Walpole, à vendre par
14 nov TUFTS & HOBART, 29 Gravier

LAINE du Mexique—400 sacs bonne qualité, à vendre à des conditions avantageuses par
6 nov R. D. BLOSSMANN, 86 Bienville

MANTA et IMPERIAL—70 balles ayant droit au drawback, à vendre par
8 nov R. D. BLOSSMANN, 86 Bienville

RAISINS VERTS de Malaga, en jarres, (garantis) de seca M. R. en 1/4 de boîtes.

Olives d'Espagne en barillets, à vendre par
VALETON, BROTHERS,
8 nov 22 St. Charles, sous le Verandah

L. E Dr. P. BLANCHARD, Chirurgien Dentiste, a l'honneur d'informer ses cliens, qu'il est de retour à la ville.
Ceux qui ont besoin de son ministère, le trouveront tous les jours à son cabinet, de neuf heures du matin à trois heures après midi. 106 rue Royale entre St. Louis et Conti.
3 nov—e

RAISINS muscat frais et de qualité supérieure en boîtes et demi boîtes, en débarquement du brick Pedraza, venant directement de Malaga, à vendre par
A. GORDON, WYLIE & Co.
24 nov 63, rue Bienville

F. & J. LACOSTE,
No. 105, rue Royale,

AYANT annoncé dans le tems l'ouverture d'un magasin, préviennent les personnes qui leur ont honoré de leur confiance, leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Diadem, Taglioni et Narragansett, un assortiment complet de marchandises de toutes espèces:

Que désireux d'attirer de plus en plus la confiance qui leur est accordée, ils vendront au plus bas prix tous les objets composant leur importation, savoir: mousseline de laine couleurs et noire, grand assortiment de bretelles soie gomme, soierie noire et couleur, bas de soie, de coton blanc et gris, divers numéros, gants de fil, draps et casimirs (nouveauté), mitaines soie et laine, peignes, agraffes, épingles noires et autres, boutons nacre, soie et autres, assortiment complet de parfumeries, brodequins en laine pour enfant et divers autres articles trop longs à énumérer.

Articles pour modistes, tels que: florence, sparterie, paille, calottes et lattens, ils ont aussi un lot de veaux cirés. 27 nov

CIGARES de la Havane—Dernièrement reçus et à vendre par le soussigné:

15000 Regalias, Palma celebrada, 10000 dito Woodville 10000 Caballeros Æsculapio, 10 00 Trabucos dito, 24000 Principes del vapor.

Les articles ci-dessus sont de qualité supérieure et seront vendus bon marché aux détaillans.
E. JOHNS, 30 Gravier,
28 nov entre Tchoupitoulas et Magasins.

VIN de Bourgogne—Un petit lot de Chambertin et Romanée, à vendre par
E. JOHNS, 30 Gravier,
28 nov entre Tchoupitoulas et Magasins.

VINS du Rhin—150 caisses des descriptions ci-après: Liebfrauenmilch 1822, Hochheimer 1827, Geisenberger dito, dito Cabinet 1834, Macobrunner 1827, dito Cabinet 1834.

Le soussigné garantit ces vins de qualité supérieure et véritables. E. JOHNS, 30 Gravier,
28 nov entre Tchoupitoulas et Magasins.

COFFRES FORTS Salamande patentés et améliorés de Rich—En débarquement du navire Morea, 4 en magasin 9 différentes formes et dimensions, à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

N. B. M. Bridge peut fournir les renseignemens les plus satisfaisants sur la supériorité de ces coffres forts, plus de quarante maisons en ville en ayant déjà fait usage. 24 nov

FLANELLE—20 caisses Canton blanche et couleurs, en débarquement du Coquimbo, à vendre par FROST & Co.
29 nov 23, Vieille Levée.

BOTTES, souliers, brodequins et habillemens—1650 caisses formant un assortiment complet en magasin et en débarquement du navire Herculean, à vendre par
29 nov TUFTS & HOBART, 29 Gravier

FLANELLE de coton—30 caisses, à vendre par
TUFTS & HOBART,
25 nov 29, Gravier

MARCHANDISES du pays—125 caisses différentes descriptions à vendre par TUFTS & HOBART,
24 nov 29, Gravier

CHAPEAUX FRANÇAIS POUR HOMMES, à $2 50, $3 et $3 50, à vendre en détail par LORNE & FROIS,
28 nov 31, rue de Chartres

WHISKEY—200 barils rectifié de Cincinnati en bon ordre, à vendre par
29 nov SAM. BROADWELL & Co. 104, Tchoupitoulas

FROMAGE—110 caisses et 80 barriques de l'Ouest, à vendre par SAM. BROADWELL & Co.
28 nov 104, Tchoupitoulas.

CUIR pour semelle—16 rouleaux dernièrement reçus, et à vendre en magasin par
28 nov REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas.

CORDES ET FICELLE—34 real-aux cordes du Missouri, et 7 balles ficelle, qui par le steamer Missouri, à vendre par GEO. & ROB. BUCHANAN & co.
18 nov 82 Tchoupitoulas

Nouvelle-Orleans:

VENDREDI MATIN 8 DECEMBRE 43.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

POUR REPRESENTANT A LA LEGISLATURE.

JAMES P. FRERET.

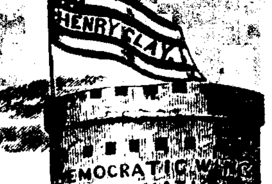

NOUVELLE ORLEANS, 6 décembre 1843.

Une assemblée des membres de l'Association Démocratique Whig de la Première Municipalité aura lieu vendredi prochain, 8 du courant, à six heures du soir, à la maison Blasco. Des affaires de la plus haute importance, ayant rapport à l'élection de JAMES P. FRERET, devant y être traitées, le président espère que tous les membres de l'association se rendront à son appel. Les whigs en général sont priés d'assister à cette assemblée.

L. HERMANN, } Secrétaires.
JULES DAVID, }

BONS DE L'ETAT.

A qui appartient la responsabilité de leur émission.

Dans de simples remarques faites par nous à ce sujet, il s'est glissé une erreur que nous nous empressons de reconnaître. Nous avions avancé, dans quelques lignes écrites au courant de la plume, que le gouverneur Mouton avait soutenu le bill incorporant la Banque des Citoyens. Son Excellence, à l'époque où ce bill fut passé, ne faisait pas partie de la Législature, c'est assez dire qu'il n'a pu voter là-dessus. Nous ne savons d'ailleurs ni ne voulons savoir ce que le Gouverneur Mouton pensait de cette création. Ce que nous avions voulu dire c'est qu'il était en faveur du bill incorporant la Banque de l'Union. A la dénégation du *Courrier*, nous opposerons les faits.

Mais il convient d'abord de montrer que la prétention de faire peser sur le parti whig la responsabilité des actes par lesquels l'Etat s'est engagé à garantir le paiement des bons émis par les banques, est tout-à-fait dénuée de fondement. Ce n'est pas que nous voulions par là excuser complètement nos amis politiques des erreurs qui prévalaient alors, à propos des banques; pas plus que nous n'avons l'intention de faire peser sur les locofocos tout le blâme résultant de ces charges ainsi imposées à l'Etat. Ces erreurs sont celles des individus, non celles des partis. S'il en était autrement nous pourrions peut-être avec plus de justice renvoyer l'accusation à nos adversaires; mais à quoi bon des récriminations sans but comme sans résultat?

Les premiers bons émis en faveur des banques reposant sur propriétés foncières ont été ceux garantissant le paiement du capital de l'Association Consolidée. Cette institution commença ses opérations avec un capital emprunté sur la garantie de l'Etat donnée par la Législature de 1828. Le gouverneur Mouton était alors membre de la Chambre des Représentans, et, en cette qualité, il soutint la charte et vota pour la disposition engageant la garantie de l'Etat pour le capital ainsi emprunté. (Voir le journal, page 33.)

Le lendemain de l'adoption du bill d'incorporation, M. Maurian, whig par parenthèse, soumit à la chambre les raisons qui l'avaient porté à voter dans la négative. Les voici:

"1o. Parce que j'ai intime conviction que la Législature n'a pas le droit d'engager la foi de l'Etat dans le but d'emprunter de l'argent pour une classe de citoyens;

"2o. Parce que ce bill et le bill qu'il a pour but d'amender forment un ensemble de dispositions qui, dans mon opinion, peuvent non seulement produire de fâcheux effets, mais encore consacrer divers principes inconstitutionnels."

Signé, CHARLES MAURIAN,
de la Paroisse d'Orléans.

Le bill fut adopté par un vote de 23 oui contre 13 NON.—Ceci n'est pas de notre temps. Parmi les membres de cette Législature les uns sont morts, d'autres nous sont inconnus; mais on nous assure que sur les 23 oui la plus grande partie étaient locofocos (M. Mouton du nombre) et que sur les 13 non dix étaient whigs.

En parlant de la part prise à ce bill par M. Mouton, le *Courrier* dit "que vu les circonstances elle était louable." On conviendra du moins que s'il existait en 1828 des circonstances rendant louable le fait d'engager la foi de l'Etat pour le capital d'une banque, c'était un triste exemple pour les législateurs à venir, exemple qui n'a que trop été suivi par plus d'un ami de M. Mouton comme par d'autres, qui ont tous jugé "louable" de faire exactement comme lui. Mais il nous semble qu'un journal qui trouve M. Mouton "louable" pour avoir voté comme il a fait en 1828, devrait avoir quelque indulgence pour d'autres qui n'ont fait que l'imiter, et pour nous servir d'une expression consacrée, "marcher sur ses traces".

La seconde émission de Bons pour affaires de banque était celle des $7,000,000 en faveur de la Banque de l'Union. Lorsque la foi de l'Etat fut engagée pour cette institution, en 1832, M. Mouton était Orateur de la Chambre des Représentans. Cette circonstance explique pourquoi son nom ne figure pas ostensiblement dans la liste des votans. Mais il arriva que sur un vote décisif pour le sort du bill il y eut ce qu'on appelle *a tie*, et qu'en cette circonstance ce fut le vote de M. Mouton qui le fit prévaloir.

Cette circonstance se présenta le 27 janvier sur une motion de M. Dunn, d'ajourner *indéfiniment* le bill. Le vote était comme suit: 13 *oui*, 13 *non*. L'Orateur (M. Mouton) vota pour la négative, et la motion d'ajournement indéfini fut écartée. Ceci n'autorise-t-il pas à dire que Son Excellence était aussi en faveur de ce bill? Cette même Chambre des Représentans qui l'avait élu orateur qui adopta le bill et lui-même il vota pour ce même bill, lorsqu'il eut l'occasion de le faire. Quelle autre conclusion pourrait-on tirer de ces faits? Ce qu'il y a de sûr, c'est que son vote sauva le bill d'une perte certaine. Le bill ayant été adopté, M. Mouton fut, si nous sommes bien informés, pendant plusieurs années président de la branche établie dans la paroisse de Lafayette, (voir journal de la Chambre, page 39.)

Nous avons déjà relevé l'erreur qui consistait à attribuer au gouverneur Mouton une part d'influence dans l'adoption de la Banque des Citoyens. Mais nous devons ajouter que le bill d'incorporation de cette institution fut présenté et soutenu par un homme influent du même parti locofoco, M. Marigny. Sans doute que des membres des deux partis travaillèrent encore à son adoption, pensant sans nul doute agir en cela d'une manière "louable". Mais c'est assez nous arrêter sur ce sujet; passons. Lorsque les bons de l'Etat furent émis en faveur de la Banque des Citoyens, nous croyons que les locofocos avaient la majorité dans les deux branches de la Législature; et rien ne leur était plus facile, s'ils en avaient fait une question de parti, que de s'opposer à l'émission de ces bons.

Pour nos remarques sur une époque moins reculée, nous pourrions facilement prouver par les journaux de la Législature que même, en 1839, les principaux meneurs du parti locofoco n'avaient pas encore été pris de l'horreur qui parait les saisir maintenant, d'après leur organe, à l'idée d'émettre des bons de l'Etat. L'avocat-général actuel, M. Isaac T. Preston, vota pour émettre cinq ou six millions de Bons en faveur de la Banque de la Bourse (*Exchange Bank*).

Le gouverneur Roman, en cette circonstance, fit usage du pouvoir de veto que lui donne la Constitution; mais le Bill fut bien près de passer à la majorité Constitutionnelle des deux tiers, malgré le veto du gouverneur. Nous pourrions également citer le vote de l'avocat-général en faveur de l'émission de bons pour la construction de chemins de fer; et notez bien que ces votes sont postérieurs à la suspension des Banques, et que M. Preston n'aurait pas agi ainsi si son parti s'était décidé comme on le prétend maintenant, contre toute émission ultérieure de bons.

Si nous n'avons fait mention que du gouverneur et de l'avocat général, comme ayant pris part aux affaires relatives à l'émission des bons, il ne faut pas en conclure qu'ils ont été dans les rangs des locofocos les seuls partisans notables du système; nous les avons choisis entre mille autres de leurs amis politiques parce que l'un à la tête du gouvernement et l'autre le premier conseil judiciaire de l'administration. N'est-il pas étrange qu'un parti dont le gouverneur était de ... le principe ou des chauds partisans des émissions, et dont l'avocat général en a été partisan jusqu'à la fin, même après qu'un gouverneur whig en a fait connaître les dangers et a voulu en prévenir les conséquences par son véto, n'est-il pas étonnant, disons-nous, qu'un tel parti accuse maintenant les whigs d'être les auteurs de tout le mal? N'aurait-il pas été plus juste de la part du *Courrier* de prendre pour son parti au moins la moitié de la responsabilité de cette affaire? Jusqu'à ce qu'on ait effacé des annales de la législature les preuves de la participation du parti locofoco dans les émissions de bons, il sera impossible de rendre le parti whig exclusivement responsable du mal qui en est résulté. Le *Courrier* peut chercher autant qu'il voudra à atténuer les fautes de ses favoris; mais en admettant, comme il l'a fait, que la part active prise par le gouverneur Mouton dans la première loi autorisant une émission de bons de l'Etat en faveur des banques était "louable," il justifie par cela même et tous les autres qui ont voté avec lui en cette circonstance, et tous ceux qui plus tard ont suivi la même ligne de conduite.

On ne peut pas louer le gouverneur Mouton pour avoir fait ce qui serait une tache pour tout autre homme, à moins qu'il ne soit d'une nature particulière et surnaturelle. Et qu'on le remarque bien, ce n'est pas nous qui mettons en doute le patriotisme, l'intégrité, ni la bonne réputation de Son Excellence; nous ne l'accusons pas, nous ne le blâmons même pas, il a fait sans nul doute ce qui lui a paru le plus convenable à tous égards: mais il reconnaîtra lui-même que ceux-là seulement l'accusent et le condamnent qui attaquent les hommes qui ont pensé comme lui, parlé comme lui, agi comme lui.

AVEUX.

Plus d'une fois nous avons eu occasion de reconnaître la franchise et la bonne foi avec laquelle les Calhounistes poursuivent leurs discussions politiques. On dirait que l'esprit tout chevaleresque du noble Carolinien s'est infiltré dans le cœur de ses défenseurs et partisans. Par exemple le *Mobile Tribune*, journal calhouniste, s'exprime avec une franchise extrême sur les causes qui ont produit, suivant lui, la défaite de M. Van Buren en 1840. On pourra en juger par le passage suivant, que nous traduisons littéralement. On remarquera aussi qu'il n'accuse pas, à propos de cette défaite, le peuple en masse d'imbécillité et de corruption, comme le font les Van Burenistes, afin sans doute de cacher autant que possible l'impopularité de leur favori:

"Pour nous il n'y a jamais eu le moindre mystère dans la déroute démocratique de 1840. Les causes qui l'ont déterminée, sont clairement écrites dans l'histoire de l'époque. Les mêmes circonstances qui rendaient M. Van Buren impopulaire, servaient au contraire la popularité du général Harrison et la rendaient irrésistible. On avait la conviction que M. Van Buren pensait plus à son parti qu'au pays, et l'infâme maxime proclamée par quelques-uns de ses amis: "aux vainqueurs les dépouilles," ne servait pas peu à soutenir cette croyance. Les appels faits en sa faveur étaient bien plutôt adressés à ses partisans qu'au peuple, et le gouvernement lui-même avait été si complètement couvert de la livrée du parti, qu'on ne pouvait guère considérer le Président que comme un chef de bande menant son armée au pillage...."

Il en tire ensuite la conclusion que ceux qui l'ont renversé ne reconnaîtront jamais leur erreur, si erreur il y a eu, en votant de nouveau pour lui; et franchement nous pensons que c'est raisonner juste. Mais qu'en diront les nombreux partisans de M. Van Buren? Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais les whigs n'ont traité le Petit-Magicien avec plus de sévérité.

Nous voyons par le compte rendu d'une assemblée du Clay Club de Carroll, que les whigs de cette partie de l'Etat comprennent dignement leurs devoirs. Il a été résolu dans ce *meeting* qu'une délégation de vingt membres viendrait prendre part aux travaux de la convention d'Etat, le 22 février prochain.

C'est bon signe. Pourvu que toutes les paroisses suivent l'exemple de celle de Carroll, notre triomphe est assuré aux prochaines élections. Espérons donc que tous les démocrates-whigs feront leur devoir.

CHRONIQUE LOCALE.

Hier soir, entre cinq et six heures, il y a eu une rixe très grave entre un mulâtre nommé Allen et un nègre nommé John, au coin des rues Rosignac et Nouvelle-Levée, à la suite d'une querelle dont la personne qui nous rapporte le fait ignorait le motif. Le mulâtre a asséné sur la tête du nègre un si violent coup de bâton que celui-ci est tombé par terre complètement étourdi. Non content de cela, Allen s'est précipité sur sa victime et lui a enfoncé jusqu'à la poignée un *bowie knife* dans le côté un peu au-dessus de la hanche; puis il s'est échappé vers la presse à coton. — Le nègre s'est levé pour courir après lui et a même fait quelques pas, mais il est retombé presque aussitôt.—On pense qu'il ne pourra survivre.

ARRESTATION D'UN CONTREFACTEUR.—Un individu nommé Michael Farley a été arrêté hier par l'officier de la police de la seconde municipalité, sur l'affidavit de John Valentine, accusant le prisonnier de faux. Il est dit dans l'affidavit que le 24 novembre, Farley vendit à Valentine un certificat de dépôt de la banque d'Epargne de cette ville, en faveur de Daniel Haynes et sa femme, pour $630 46 cts., Farley se disant le véritable Daniel Haynes. Il sera examiné ce matin devant le recorder Baldwin.

Rosémond Legros, arrêté sous la prévention d'avoir enlevé un esclave à bord du steamer *Star*, à Alexandria, dans cet Etat, a été mis hier en liberté par le recorder Baldwin, personne ne s'étant présenté pour suivre l'accusation.

Bill Price dont nous avons annoncé hier l'arrestation, a été reconnu hier par M. Délisle auquel il avait volé un portefeuille contenant une centaine de piastres, la veille de la Ste. Barbe, comme la personne qui l'avait volé.

Jean, esclave de M. Cruzat, a été conduit hier devant la police de la première municipalité, sous l'accusation d'avoir volé une brouette de M. Shauffer, rue St. Philippe. On a reconnu après examen, que ce nègre n'était pas dans son bon sens, il a en conséquence été envoyé à l'hôpital.

COUR CRIMINELLE—L'affaire de Charles McKenna, accusé comme incendiaire, sera appelée aujourd'hui.

ENFANT PERDU—Un enfant d'environ quatre ans a été conduit mardi au poste de la seconde municipalité par une femme, laquelle prétend avoir trouvé l'enfant abandonné dans la rue du Camp. Il ne peut donner aucun renseignement sur ses parens, il dit seulement qu'il s'appelle Nichol. D'après l'état de ses vêtemens il doit être à vagabonder depuis quelques temps.

ASTRONOMIE.

Nous fîmes remarquer il y a quelque temps plusieurs phénomènes célestes, et nous signalâmes, pour le 8 janvier 1844, la position des planètes principales qui seront toutes visibles à la fois, sur une ligne à peu près régulière, et dans un espace assez resserré. Nous prévînmes que *Mars* passant au méridien de *Saturne* le 17 octobre, irait couper celui de *Jupiter* le 30 novembre, passant à la petite distance de 1/3 de degré au-dessous de lui; et que le 20 janvier 1844 il atteindrait *Uranus* dont il serait, d'abord de 1/3 degré à l'Ouest, puis de la même quantité au-dessus quelques heures plus tard.

Eh! bien, la course que va maintenant parcourir *Vénus* est encore plus intéressante à suivre. Sortie depuis quelques jours des feux du soleil, on peut la voir se coucher environ 1/2 d'heure après cet astre, et vers le même point. L'heure de son coucher va se retardant de jour en jour. Le vingt-six décembre cette planète atteindra le méridien de *Saturne*, passant à 1 1/5 degré au-dessous de cet astre, pour aller prendre la place que nous avons signalée pour le 8 janvier, entre Jupiter et Saturne, (Mercure se trouvant entre cette dernière et Vénus). Le 20 janvier *Vénus* atteindra le méridien de *Jupiter*, passant au-dessous de celui-ci, à la petite distance de 1/3 degré. Cet aspect est assez curieux des deux astres qui ont le plus d'éclat, après le soleil et la lune, et auxquels on donne le nom d'*Etoile du matin* et d'*Etoile du soir*.

Le 16 février *Vénus* atteindra *Uranus*, au-dessous duquel elle passera à la petite distance de 1/3 degré; et enfin le 25 mars, elle atteindra cet autre coureur qui semble la précéder dans la même voie: *Mars*.—*Vénus* sera au-dessus de *Mars* à la distance de 1/3 degré; mais il faudra chercher ces planètes dans une région plus élevée que celle où nous la voyons aujourd'hui: elles passeront alors à peu de distance de notre Zénith.

Tous ces divers phénomènes seront visibles dans la soirée; mais, passé la mi-janvier nous n'apercevrons plus Saturne qui se trouvera plongé dans les rayons solaires.

La malle du Nord a manqué hier au-delà de Columbus (Georgie.) Il y a ce matin quatre malles de New-York en retard, savoir: celles des 27, 28, 29 et 30 novembre.

INDIANA.—Les whigs de l'Indiana se proposent de faire une convention d'Etat à Indianapolis le 16 janvier, à l'effet de choisir des électeurs présidentiels. Le jour suivant les jeunes gens whigs du même Etat tiendront une convention pour perfectionner leur organisation.

Mr. M. D. Williams a été élu maire de Tuscaloosa à une majorité de 15 votes sur M. Robert A. Eaton.

On cite beaucoup de noms pour la place d'orateur de la chambre des représentans au Congrès. Nous remarquons entre autres MM. Beardsley, de New York; C. J. Ingersoll, de Pennsylvanie; Dromgoole et Jones, de la Virginie; Campbell, de la Caroline du Sud; Lewis, de l'Alabama; A. V. Brown, du Tennessee; et Davis, de l'Indiana.

La convention locofoco, du Tennessee réunie dans le but de choisir des délégués pour la convention de Baltimore s'est retirée sans avoir rien fait, tant les opinions étaient divergentes. Seulement on paraît tenir pour que James C. Polk, soit le candidat pour la Présidence.

L'hon. ALEXANDER Porter est arrivé il y a quelques jours à sa résidence dans la paroisse Ste. Marie. L'état de sa santé a rendu ce voyage indispensable dans le Sud. Depuis son arrivée il a eu une rechute qui heureusement n'inspire aucune crainte sérieuse.

M. ROBERT TYLER, fils du président John Tyler, s'occupait dernièrement dans la Caroline du Nord à éclairer des rayons de son génie quelques unes des parties de cet Etat plongées dans les ténèbres du Clayisme. Un jour qu'il se trouvait à la séance de la Cour Suprême du comté de Northampton, à Jackson, une foule assez grande s'était réunie autour de lui; et il la gratifiait des mirobolantes effusions de sa sagesse politique, lorsqu'un des auditeurs s'amusa à lui demander quel serait le candidat de la Convention nationale des locofocos. Là dessus, dit assez irrévérencieusement le *Register* de Raleigh, là-dessus Bob se mit à discourir avec son aplomb ordinaire, et voici à peu près quelle fut sa réponse: "Messieurs, il est assez difficile de répondre à la question que l'on m'adresse; mais si Calhoun est choisi par la Convention, Clay le battra de 190,000 voix; si c'est Van Buren que l'on choisit, Clay le battra de 170,000 voix; mais si c'est l'*Administration* qui court, elle réussira contre Clay sans aucune difficulté. En réalité, Messieurs, le sort de Clay tient tout simplement à un tour de dés.—Vraiment, interrompit un whig qui se trouvait là, alors il fera sortir les six, Monsieur, vous pouvez en être sûr." A cette vive repartie Bob fut tout interloqué et l'assistance partit d'un éclat de rire des plus francs et des plus prolongés."

M. AUDUBON.—Nous avons récemment annoncé que ce grand naturaliste était revenu de son expédition vers le cours supérieur du Missouri et qu'il avait rapporté de précieux échantillons d'animaux, de plantes, de minéraux &c. Un journal de New-York donne des détails assez curieux sur le voyage de retour. M. Audubon, qui s'était avancé assez loin par delà l'embouchure de la rivière Yellow-Stone, s'embarqua pour revenir sur un bateau Mackinaw de 41 pieds de longueur et d'environ 8 pieds de largeur: ce bateau était couvert d'une espèce de tente faite de peaux de bêtes et destinée à garantir les voyageurs et leur cargaison d'échantillons contre les intempéries de l'air: ce bateau descendit le cours du Mississipi, moitié par la force du courant, moitié par celle des rames. Des vents violents et contraires retardèrent considérablement le voyage; plus d'une fois même l'on fut forcé de le suspendre et de traîner le bateau sur le rivage durant l'espace de deux ou trois jours; mais ces haltes n'étaient pas perdues pour l'expédition: on se mettait en chasse et l'on rapportait des oiseaux et des animaux. Le 22 août, exactement au-dessous du petit Missouri; on tua un ours brun, et l'on remarqua en outre dans les environs plusieurs endroits où les animaux de cette espèce viennent se vautrer; ce sont en général de larges trous circulaires, qui ont ordinairement 12 à 18 pieds de profondeur. Durant la nuit, les voyageurs étaient tenus en éveil par le hurlement des loups, le mugissement des buffalos et les cris d'autres animaux; mais ils ne furent pas une seule fois dans toute leur route inquiétés par les indiens. Ils aperçurent un grand nombre d'élans, de daims, d'antilopes, de loups, de buffalos, &c; les canards, les oies sauvages et les cignes n'étaient pas moins abondants.

En descendant le Missouri, les voyageurs s'arrêtèrent au fort Croghan et furent accueillis avec beaucoup de courtoisie par le capitaine de dragons Burgoin, ainsi que par tous les officiers de la garnison. Les dragons ayant reçu l'ordre de revenir au fort Leavenworth, un détachement de vingt hommes commandé par le lieutenant Carleton, accompagna les voyageurs jusqu'à ce poste où les officiers ne leur montrèrent pas moins de cordialité et leur fournirent des fruits, du pain et des volailles. Quelques jours plus tard, les voyageurs étaient rendus aux premiers établissemens américains, et à leur arrivée à St. Louis ils furent reçus par une foule d'amis, qui se félicitaient de leur heureux retour.

Le voyage que viennent d'accomplir avec tant de bonheur M. Audubon et ses compagnons, a pour but, on le sait, de compléter les recherches de l'illustre naturaliste pour le grand ouvrage qu'il prépare: les *quadrupèdes d'Amérique*, qui doivent faire pendant aux *oiseaux d'Amérique*, publication d'un mérite et d'une perfection sans égale. On sait que M. Audubon, n'ayant pu, il y a vingt ans, faire imprimer cette œuvre magnifique à Philadelphie, s'en alla en Angleterre où il trouva le graveur, l'imprimeur et les souscripteurs qu'il n'avait pu réunir dans notre pays. Plus tard il y trouva de chaudes admirations et de nobles encouragemens. On a donc le droit d'espérer que les *quadrupèdes* seront plus heureux que les *Oiseaux* et qu'ils seront imprimés et gravés aux Etats-Unis: les progrès des beaux arts permettent désormais une pareille entreprise. Ce nouvel ouvrage aura ainsi, plus encore que son aîné, un caractère essentiellement national. Si l'on en juge par les premières épreuves, il ne lui cèdera en rien sous le rapport de la perfection. Ce sera donc un admirable ouvrage.

Nous voyons par un journal anglais qu'il doit être incessamment construit à Deptford un steamer d'une grandeur tout à fait extraordinaire. Il excédera en longueur de 25 pieds le plus grand vaisseau de 120 canons. Sa machine sera de la force de huit cents chevaux, et il sera appelé le *Terrible*, ou *à arrêter-l'un!*

HAVANE.

Par l'arrivée du brick Titi, capitaine Sabate, nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 1er. de ce mois.

Le steamer *Alabama* y était arrivé le 30 novembre.

Le *steam ship* anglais était aussi arrivé, mais sans apporter de nouvelles intéressantes d'Europe; d'ailleurs les dates qu'il donne sont moins fraîches que celles que nous avons déjà depuis quelques jours.

La corvette des E. U. Falmouth était dans le port de la Havane au départ du Titi.

Décédé hier matin, à cinq heures, CHARLES-EMILE enfant de M. T. Bourson, âgé de 4 mois.

Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister, sans autre invitation au convoi et enterrement qui aura lieu ce matin, le 8 courant à 10 heures. Le corps est exposé chez son père rue des Remparts No. 14.
8 déc

Que ceux qui souffrent et qui doutent encore de l'efficacité du Liniment de Hewes pour les nerfs et pour les os et de l'élixir végétale indien pour la guérison des cas les plus invétérés de rhumatisme, lumbago et goutte, lisent les noms de personnes qui ont été guéries, et ils en seront convaincus. Pour plus de renseignemens on peut s'adresser chez MM.
COMSTOCK & RUMSEY,
8 déc 32, Magasins.

SALSEPAREILLE DE SANDS.

La santé est la meilleure bénédiction que le ciel puisse accorder à un homme, car tous les trésors du monde ne sont rien en comparaison de la santé. Les riches reconnaissent et déplorent, mais en vain, cette vérité lorsque la maladie vient les surprendre. Des milliers de malades que les indispositions ont ruinés peuvent rétablir leur santé par l'usage d'un bon traitement. Les maladies ayant leur origine dans les sécrétions viciées, ou l'inflammation de la tête, du foie, du sang, les scrofules, les écrouelles, les dartres, les ulcères, les clous, la gale, et autres maladies semblables pourront être parfaitement guéries par l'usage de la Salsepareille de Sands, qui dans des milliers de cas de ce genre, a réussi. Pour la preuve de ces faits, voir les autres certificats dans les différens journaux.

Préparée par A. B. Sands et Co. droguistes et chimistes, 273 Broadway, encoignure Chamber street, New York, et vendue dans cette ville par Dufilho, rue de Chartres, A. Oliver & co, encoignure Chartres et Bienville et SICKLES & co, 40 rue du Canal,
8 déc Agents généraux pour le Sud.

COMMERCIAL.

ST. YAGO DE CUBA, 13 novembre 1843.

Il y a eu de nombreux arrivages ces jours derniers. Les produits d'outre-mer ont reçu un renfort qui a occasionné une baisse dans les prix de certains articles, particulièrement ceux des Etats-Unis, et notre marché est bien approvisionné.

HAVANE, 1er. décembre 1843.

Sucre mélangé 4 à 5 et 6 à 9, dito florette 6 à 10 et 7 à 11; blanc courant 6 1/2 à 7 1/2, dito bas 6 à 6 1/4; dito au rette 9 à 10; Quebrado 4 3/4 à 5 3/4; dito bas 4 1/4 à 4 1/2, Café fin, point, seconde qualité 4 1/2 à 5 3/4; troisième qualité 4 3/4 à 5 1/4; triage 2 1/2 à 3 1/4. Farine Nouvelle-Orléans $16 à $15 50. Porc mess 14; Bœuf 8 à 9; Graisse 10 à 12 50; Beurre 14 à 16.

Change sur la Nouvelle Orléans, à vue, 3 à 3 1/2 de prime.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Virginia, White, Liverpool, Mess & Gifney
Talleyrand, Healey, Boston, Merrit & co
Sloop Belle, Johnson, St. Marks, T. Bertram
Beltona, Studley, Mobile, Connelly & Wilson

ARRIVES.

Bateau de remorque Star, Heaton, des Passes.
" Shark, Paulding, des Passes.
" Lion, Pottinger, des Passes.
" Adriatic, Sprinkle, des Passes.
" Alton, Baulta, des Passes.
Navire Laure, Snow, de Philadelphie.
Navire Warsaw, H. thaway, de Rio de Janeiro.
Navire Persian, Robbins, du Havre.
Navire Remittance, Sisby, de Cette via Charleston.
Navire North Bend, Crocker, de Boston.
Barque Strabo, Shoof, de Bordeaux.
Brick Albert Perkins, Clark, de Vera Cruz.
Brick Titi, Sabate, de la Havane
Brick Angeline, Barnes, Port Républicain, St. Domingue.
Goel. Abbot, Howard, de Newport, R. I.
Steamer Monmouth, Griffin, Mobile.
" Douglass, Belleck, Bayou Sara.
" J H Bills, Fisher, Ferry Lake.
" Harry of the West, Clark, Bayou Sara.
" Nashville, Brenham, Vicksburg.
" Jo Davies, Key, Louisville.
" Highlander, Brother, St. Louis.
" Jove, Douherty, Rivière Missouri.
" Feliciana, Coleman, Louisville.
" Denizen, Bredes, Columbia.

DERNIERES DATES.

Boston	nov 24	Londres	nov 1
New-York	nov 25	Liverpool	nov 4
Philadelphie	nov 25	Paris	nov 1
Baltimore	nov 25	Havre	nov 3
Washington	nov 25	Bordeaux	oct 12
Charleston	nov 28	Vera-Cruz	nov 12
Havane	déc 1	Mexico	nov 9
Galveston	déc 2	Tampico	oct 2

LE navire VILLE DE BORDEAUX étant en déchargement, Messieurs les consignataires sont prévenus qu'application a été faite pour envoyer en douane les marchandises qui resteront à bord après les cinq jours accordés par la loi. 7 déc CHS DUFOUR.

LE capitaine et le consignataire du navire VILLE DE BORDEAUX, capitaine Perrault, ne seront responsables d'aucune dette que pourra contracter l'équipage de ce navire. 7 déc CHS. DUFOUR.

DE VENTA—Un café muy bien afamado—esquina de las calles Toulouse y Dauphine.
7dec—3 ANT. TAVAREZ.

VIN de Bayonne en barriques, à vendre par LOREILHE & Co.,
5 déc Encoignure Royale et Douane

SAUCISSONS de Marseille et de Lyon, nouvellement reçus à vendre par LOREILHE & Co.
5 déc Encoignure Royale et Douane

CHAMPAGNE rosé et autres marques renommées, telles que Napoléon, la Clef, la Comète, l'Aigle, la Grappe et Fanny Elssler, à vendre chez LOREILHE & Co,
5 déc Encoignure Royale et Douane.

CACAO en sacs—Un lot reçu de jour et à vendre par
5 déc Encoignure Royale et Douane.

VIN Rouge en barriques, en débarquement du navire Clarissa Perkins, venant de Bordeaux, à vendre sur la Levée, près l'hôtel de la Monnaie, à bon marché, par LOREILHE & Co,
5 déc Encoignure Royale et Douane.

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, jaune et brun, en magasin, à vendre par L. QUINTIN, 48 Gravier

ESPRIT de Térébenthine—30 barils à vendre par
30 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

AVIS.

Election d'un Représentant de la Paroisse d'Orléans dans l'Assemblée Générale de l'Etat, pour suppléer à la vacance occasionnée par la démission de FELIX LABATUT.

CONFORMEMENT à une proclamation émise par Son Excellence A. Mouton, Gouverneur, et conformément à la Constitution et aux lois de l'Etat:

Avis est par le présent donné à tous les citoyens de la paroisse d'Orléans et du Second District Sénatorial, qu'une élection pour l'emploi susdit, aura lieu le Lundi, dix-huitième jour de Décembre 1843, de 8 heures A. M. à 6 heures P. M. dans la ville et paroisse d'Orléans, second district Sénatorial de l'Etat.

Un poll sera ouvert dans chaque district de chaque municipalité aux endroits ci-après et sous la direction des inspecteurs et secrétaires suivants, savoir:

PREMIERE MUNICIPALITE.

Pour le 1er. District—A l'hôtel de la rue Conti, (autrefois de Richardson) sous la direction de MM U. Bouligny Jr. et W. W. King, inspecteurs, Blondeau, secrétaire.

Pour le 2nd. District—Au Café sis à l'encoignure des rues de Chartres et St. Pierre (Place d'Armes) sous la direction de MM. L. E. Forstall et Emile Wiltz inspecteurs, et Hypolite Gally secrétaire.

Pour le 3me. District—Au Café du Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans, sous la direction de MM. S. B. Rolf et Manuel Cruzat inspecteurs, et A. J. Quimper, secrétaire.

Pour le 4me District—Au café à l'encoignure des rues Royale et St. Philippe sous la direction de MM. A. Pilié et P. E. Tricou inspecteurs, et Victor Seré secrétaire.

Pour le 5me District—Au local de la Pompe, dans la rue Dumaine, entre les rues St. Claude et Remparts, sous la direction de MM. Z. Lateur et Victor Wiltz inspecteurs et A. Laderonde secrétaire.

2de. MUNICIPALITE.

Pour le 1er District—A l'Hôtel St Charles, sous la direction de MM. Wm. Flower et W. A. Elmore inspecteurs et W. C. Auld secrétaire.

Pour le 2d. District—A la Maison de Ville de ladite Municipalité sous la direction de MM. Henry Lockett et Charles Diamond inspecteurs et George Deane secrétaire.

Pour le 3me District—Au local de la Pompe sis rue Hevster, entre les rues Levée et Tchoupitoulas, sous la direction de MM. I. U. Gaienalé et D. Cronan inspecteurs et B. V. Baxter secrétaire.

Pour le 4me District—Au café à l'encoignure des rues du Cirque et Poydras, sous la direction de MM. J. S. McFarland et F. Jordy inspecteurs et Theodore Ryan secrétaire.

3me. MUNICIPALITE.

Pour le 1er. District—Au café à l'encoignure des rues Champs Elysées et Levée, sous la direction de MM. J. F. Barthelemy et Henry Boulet inspecteurs et J. F. Wagner secrétaire.

Pour le 2d. District—Au café de Pigeon, nouvelle bâtisse Marigny, sur la Levée, encoignure de la rue Marigny, sous la direction de MM. John Culbertson et Thomas Boylan inspecteurs et G. H. Harby secrétaire.

Pour le 3me. District—A Free Port Hotel, près la presse à coton d'en bas, sous la direction de MM. Gabriel de Feriet et Augustin Dupré inspecteurs et D. Vaux, secrétaire.

Pour le 4me. district, au café vis à vis le marché Breton, sous la direction de MM. L. F. Bureau et Barthelemy Fleytas inspecteurs, et Labedoyère Kernion, secrétaire.

Nota—Tous les votes seront pris ledit 18me. jour de décembre et seront comptés immédiatement après la clôture des polls.

Les inspecteurs et secrétaires ci-dessus nommés sont invités à se rendre à la Cour de Paroisse, pour prêter serment de la manière loyale et impartiale avec laquelle ils rempliront leurs devoirs respectifs.

Attendu que la dernière loi sur les élections pourvoyant aux élections par districts dans la ville de la Nouvelle Orléans, laisse quelque doute sur la manière dont les retours, doivent être faits, le juge de paroisse soussigné a l'honneur de recommander aux différents bureaux d'inspecteurs dans les différents districts, de lui transmettre ces retours le lendemain de l'élection, ou aussitôt que possible après l'élection.

Nouvelle-Orléans, le 6 décembre 1843.
(Signé) CHARLES MAURIAN,
6 déc Juge de Paroisse.

COMPAGNIE D'ECLAIRAGE AU GAZ ET DE BANQUE.

Département du Gaz, 5 décembre 1843.

A UNE assemblée spéciale de la direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Que dans la vue de donner plus d'extension à la consommation du Gaz dans le public, la compagnie, à partir du 1er. janvier prochain, fera poser l'installation pour l'éclairage au gaz et la donnera à loyer à l'année, d'après un système semblable à celui adopté par la compagnie du gaz de New York.
8 déc—1m E. W. WELLS, Secrétaire.

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de Antoine Aymard sont invitées à les présenter au soussigné, et celles qui y doivent sont invitées à venir lui payer immédiatement.
JEROME RIVIERE.
8déc—3f Curateur de la succession.

MAUX DE DENTS, DENTIFRICES.

MR. TRASFOREST fils aîné, pharmacien et médecin à Bordeaux, vient d'expédier à son frère Paul Trasforest, propriétaire du nouveau Dépôt de Sangsues, du Collin de Préparations contenant l'Elixir Odontalgique et de la Poudre Dentifrice. Ces précieuses préparations sont connues en France depuis plus de trente ans. L'élixir guérit les maux de dents, la poudre les blanchit de suite sans en altérer l'émail. Nous engageons les personnes qui désireraient s'en servir à s'adresser au dépôt rue Royale No. 208, où l'on en donnera gratis aux personnes qui voudront l'essayer. Par la même occasion, M. Trasforest a expédié à la même adresse une liqueur nommée Bouquet des vins de Bordeaux, généralement connue à Bordeaux. L'Arôme de cette liqueur supérieure à tout ce qu'on a vu jusqu'ici. Chez le dépôt à faire une quantité que ... plus à pour les amateurs qu'il veut bien communiquer. Les mêmes ... droit sur la Pâte Pectorale de Trasforest.

M. Trasforest a reçu par le même envoi des Sangsues ... à vendre ... prix ... les 25 cents.
8 déc PAUL TRASFOREST Agent.

LE public est prévenu de ne pas prendre en paiement un bon de cinquante piastres payable au porteur, souscrit par M. H. Train. Ledit bon a été perdu par moi vers le mois d'octobre dernier. Le découvreur sera récompensé.
8 déc—3 L. EXNICIOS

REÇU par le navire Louis XIV, du Havre et à vendre à très bas prix par les soussignés pour du comptant, Mousselines laines, des nouveautés, bretelles, coton tricotées, dito en gomme élastique, galons de 15 à 4 bouts, nos 2, 3, 3 1/2 et 4. barège noir et vert, gants Chevreau noir et en couleur pour hommes, dito fil pour femmes.
8 déc FORCADE & Co. 39, rue de Chartres

M. JOHN C. HINES, qui commandait le steamer Hebecca de ce port à Vera Cruz, en juin dernier et qui était créancier de son ... prié de ... pour le ... compter du soussigné, ou il ... sans en ... garanti.
8 déc A. GORDON, WYLIE & Co

A DATER de ce jour, nous avons associé dans notre maison Mr. LOUIS THOMAS, qui aura la signature sociale. Les affaires seront continuées sous la même raison de commerce à la Nouvelle-Orléans et à New York.
8 déc FORCADE & Co.

ARTICLES POUR SELLIERS & CARROSSIERS.

EN débarquement du navire Louis XIV du Havre, et à vendre à très bas prix:

Capotes pour cabriolets,—Moutons en suif,—Vaches pour capotes,—Veaux jaunes, blancs et noirs,—Moutons vernis pour chaus.—dito idem à ... —Côtés vernis pour brides,—Veaux vernis,—Peaux chamoisées, blanches, rouges et vertes,—dito façon chèvre,—Côtés verts,—Vaches blanches,—Basanes grises pour selles,—Peaux chamoisées, etc. etc.
8 déc FORCADE & Co. 30 Chartres

EAU-DE-VIE de Cognac et Vin de Bordeaux à vendre en débarquement du navire Strabo: 20 futailles Eau de vie de Cognac, de Pinet Castillon & Co. très supérieure. 65 barriques Vin rouge "Côte de Bourg"
JORDY & BRASIER,
8 déc—10 69 rue Royale.

GRAISSE—450 barillets prime supérieure, en débarquement et à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH.
8 déc 44 Poydras.

SUCRE—40 caisses blanc de la Havane en débarquement du brick Titi, à vendre par
8 déc J. M. CABALLERO, 33, Vieille Levée

CAFE de la Havane—40 sacs en débarquement du brick Titi, à vendre par J. M. CABALLERO,
8 déc 33, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—56,000 en débarquement du brick Titi, à vendre par J. M. CABALLERO,
8 déc 33, Vieille Levée

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Indiennes, mousselines imprimées, mouchoirs, imperiales, toile, à drap bise, coton en bobine et en pelotte, fil en bobine, ayant droit au drawback, et en débarquement du navire Oneida de Liverpool. R D BLOSSMAN.
8 déc 86, Bienville

SEL de Cadix venant du navire Columbus, à vendre par
8 déc SCHMIDT & Co, 59, Bienville.

CAFE de Rio, à vendre par
8 déc SCHMIDT & Co, 59, Bienville.

GENIEVRE de Hollande, marques estimées, en dame-jeannes et en Buy, à vendre par SCHMIDT & Co.
8 déc 59, Bienville.

COUVERTURES Françaises trois points, à vendre à bas prix par SCHMIDT & Co.
8 déc 59, Bienville

CAFE de la Havane—200 sacs nouvelle récolte en débarquement du brick Titi, à vendre par
8 déc JOS. FRATS, 27, Toulouse.

TRAITES sur Paris, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
8 déc—6 No. 90, rue St. Louis.

SALAISONS—172 barillets en débarquement de la barque Osprey, et vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

CHANDELLES de suif—50 boîtes en débarquement de la barque Osprey et à vendre par
8 déc ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

VINS de Canary en pipes, demi et quarts. Madère de Pique en demi et quarts, Sherry et pur vin, en bouteilles, à vendre chaque à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 8 déc.

FROMAGE de Goshen en boîtes et en forme d'ananas en caisses, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

COTONNADE des Attakapas—10 aunes belle cotonnade à vendre par
8 déc FOLLAIN & BELLOCQ, 25, rue St. Louis

CUIRS à semelle—60 rouleaux à vendre par
8 déc FOLLAIN & BELLOCQ, 25, rue St. Louis

PEAUX de bœufs—300 peaux de bœufs à vendre par
8 déc FOLLAIN & BELLOCQ 25, rue St. Louis

VINS de Bordeaux—50 barriques vin St. Julien, à vendre par
8 déc FOLLAIN & BELLOCQ 25 rue St. Louis

VIN de Malaga—40 caisses des marques "Hindenstan supérieur", "Odessa extra good", etc. etc., à vendre par
8 déc FOLLAIN & BELLOCQ, 25, rue St. Louis

SANGSUES.

23000 SANGSUES sur ... arrivées par le navire Louisa, de New York, et à vendre à L'ENTREPOT GENERAL, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96, à des prix modérés, en prenant par cinq cents; et de plus, si l'on veut le chef de l'établissement en garantira la qualité, et se chargera d'en faire l'application si on le désire, comme étant sa profession depuis nombre d'années; il se transportera aux lieux qu'on lui indiquera.

Le même entrepôt a reçu par le navire Austerlitz, du Havre, DIX-NEUF MILLIERS DE SANGSUES, venant d'Angers, qualité supérieure et de grosseurs extraordinaires, à vendre à bas prix pour les personnes qui en voudront.
6 oct J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES.

REÇU par le Créole de Bordeaux, des Sangsues Hongroises et Suédoises, garanties à 12 1/2, 18 3/4 et 25 cents la pièce, au nouveau dépôt, rue Royale, No. 208 entre St. Philippe et des Ursulines. Références quant à la qualité, au docteur Lanchaume, son second, son médecin, M. Morge, pharmacien et M. Biron. 28 nov

SANGSUES.

DERNIEREMENT reçu par le navire Taglioni, 10,000 Sangsues Hongroises des plus grosses et de la meilleure qualité, à vendre à bas prix au dépôt de
J. B. BUSCONI,
10 nov ... rue de Chartres, ancien magasin d'oiseaux

EMMAGASINNAGE.

ON peut obtenir de l'emmagasinnage pour la valeur d'environ six mille balles de conditions raisonnables, dans le magasin à l'encoignure des rues Douane, No. 72, Vieille Levée près la rue St. Louis. S'adresser au ...
5 déc—6 on 14 SANDERS & PATTERSON.

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'adresses et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODERES.